Montigny-le-Tilleul, le 19 mai 2022

RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Spécialisé(e) en MEDIATION DE DETTES

Contrat de remplacement (maximum 2 ans) – mi-temps

Avec évolution possible en durée indéterminée

Fonction

Sous l'autorité du chef de service, l'assistant(e) social(e) sera chargé(e) de la gestion administrative et légale des dossiers sociaux en médiation de dettes.

Conditions

- Etre titulaire d'un diplôme d'assistant social (baccalauréat)
- Etre obligatoirement titulaire du certificat de la formation de base en Médiation de dettes
- Justifier d'une expérience utile en C.P.A.S. est un plus
- Etre autonome dans les déplacements
- Satisfaire à une épreuve de sélection composée d'une **épreuve écrite éliminatoire** (réussite 50%) portant sur les lois de base du C.P.A.S. et la méthodologie du travail social en Médiation de dettes ainsi qu'une **épreuve orale** (réussite 50%) consistant à l'évaluation des compétences du candidat au profil de la fonction.

Intéressé (e)

Les candidatures écrites (lettre de motivation et C.V. détaillé) accompagnées d'une copie du diplôme et du certificat de la formation Médiation de dettes doivent être adressées par courrier POSTAL à Monsieur Benoît GOENS, Président du C.P.A.S., rue de Marchienne 1-5 à 6110 Montigny-le-Tilleul **au plus tard le 7 juin 2022** (date de la poste faisant foi). Les candidatures par courriel ne sont pas enregistrées.

Pour le C.P.A.S.,

Le Directeur général,
Benoît BRUNIN

Le Président,
Benoît GOENS